

Arthur Young le 23 et le 25 juin 1789 à Versailles.

« Le 23. -- Le grand jour est passé : dès le matin Versailles semblait rempli de troupes ; vers dix heures, on forma la haie dans les rues avec les gardes françaises, quelques régiments suisses, etc. La salle des états était entourée, des sentinelles postées à tous les passages et à toutes les portes ; aucune autre personne que les députés n'était admise. Ces préparatifs militaires étaient mal entendus, car ils semblaient trahir l'odieux et l'impopularité des mesures que l'on allait proposer, et l'attente, peut-être la crainte, d'un mouvement populaire. On déclarait, avant que le roi eût quitté le château, que ses projets étaient hostiles à la nation par la force qui paraissait les escorter. C'est cependant le contraire qui a eu lieu : on connaît les propositions ; ce plan avait du bon, on accordait beaucoup au peuple sur des points essentiels, et cela avant que les états eussent pourvu aux difficultés de finances qui les ont fait réunir, en leur laissant ainsi plein pouvoir de faire ensuite, dans l'intérêt de la nation, ce que les circonstances auraient permis ; il semble qu'ils eussent dû accepter, moyennant quelques garanties pour leur future réunion, sans laquelle rien n'est assuré ; mais comme une courte négociation peut aisément amener cela ; je crains que les députés ne se rendent conditionnellement. L'emploi de la force armée, quelques imprudentes tentatives du parti royal, pour agir sur la constitution intérieure, et la réunion des états, jointe à la mauvaise humeur qu'ils avaient eu le temps de couvrir depuis trois jours, empêchèrent les communes d'accueillir le roi avec des acclamations. Le clergé et quelques nobles crièrent « Vive le roi ! » mais les trois quarts de l'assemblée firent contraste par leur silence. Il paraît qu'on était résolu d'avance à ne souffrir aucune violence, car lorsque le roi fut parti, le clergé et la noblesse s'étant retirés, le marquis de Brézé attendit qu'obéissant aux ordres de la couronne, le tiers se rendît aussi dans la salle préparée pour lui ; puis s'apercevant que personne ne bougeait, -- Messieurs, dit-il, vous connaissez les intentions du roi. Un silence de mort s'ensuivit, et alors les talents supérieurs s'emparèrent de cet empire, devant lequel disparaissent toutes les autres considérations. Les yeux de l'assemblée entière furent tournés sur le comte de Mirabeau, qui, à l'instant, répondit au marquis de Brézé : « Oui, monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi, et vous qui ne sauriez être son organe auprès des états généraux ; vous qui n'avez ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant pour éviter toute équivoque et tout délai, je vous déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force, car nous ne quitterons nos places que par la puissance de la baïonnette. » Sur quoi, ce fut un cri unanime de « Tel est le vœu de l'assemblée. » On confirma sur-le-champ les arrêtés pris antérieurement, et sur la motion du comte de Mirabeau, on déclara l'inviolabilité de la personne des députés, aussi bien hors de l'assemblée que dans son sein, et fut réputé infâme et traître quiconque ferait contre eux une tentative. »

« Le 25. -- La conduite de M. Necker est sévèrement critiquée, même parmi ses amis, aussitôt qu'ils sortent d'un certain monde. On assure positivement que l'abbé Siéyès, MM. Mounier, Chapelier, Barnave, Turgot, Tourette, Rabaud et autres chefs de partis se sont presque mis à ses genoux pour qu'il insiste à faire accepter sa démission, dans la conviction que sa retraite jetterait plus que toute autre chose le parti de la reine dans des difficultés infiniment plus graves et plus embarrassantes. Mais sa vanité a prévalu sur leurs efforts pour lui faire prêter l'oreille aux paroles insidieuses de la reine, qui a l'air de lui demander grâce et lui fait croire que lui seul est capable de maintenir la couronne sur la tête du roi.

En même temps qu'il se prête à ces manœuvres, contrairement à l'intérêt des amis de la liberté, il brigue les applaudissements de la populace de Versailles d'une manière déplorable. Pour aller chez le roi et pour en revenir, les ministres ne traversent jamais la cour à pied ; ce dont M. Necker s'avisait, quoiqu'il ne l'eût pas fait dans des temps plus tranquilles, afin de provoquer les louanges, de s'entendre appeler le Père du peuple, et de traîner sur ses traces une foule immense qui l'acclame. Presque au même moment que la reine, dans une entrevue privée, parlait à M. Necker, ainsi que je l'ai dit, elle recevait les députés de la noblesse, en appelait à leur honneur pour soutenir les droits de son fils qu'elle leur présentait, montrant clairement que, si les projets du roi n'étaient pas vigoureusement soutenus, la monarchie était perdue et la noblesse engloutie. Tandis que le tumulte soulevé par M. Necker faisait retentir le château, le roi, se rendant en voiture à Marly, n'était accueilli que par un lugubre et morne silence, et cela, après avoir accordé au peuple et à la cause de la liberté plus qu'aucun de ses prédécesseurs. Telle est la foule, telle l'impossibilité de la satisfaire dans un moment comme celui-ci, lorsque l'imagination exaltée pare toutes les chimères des couleurs enchanteresses de la liberté. Je

suis très curieux d'apprendre le résultat des délibérations qui ont suivi les premières protestations des communes contre la violence militaire employée d'une façon à la fois si injustifiable et si peu judicieuse. Si les propositions du roi étaient venues après le vote des subsides, et à propos de quelques questions moins importantes, ce serait autre chose ; mais les présenter avant d'avoir un shilling de voté, ou une mesure prise pour sortir de cet embarras, change l'affaire du tout au tout. Le soir. La conduite de la cour est inexplicable et inconséquente : tandis que par la séance royale on avait tout fait pour maintenir la séparation des ordres, on a permis à une grande partie du clergé de se réunir aux communes. Le duc d'Orléans, à la tête de quarante-sept membres de la noblesse, fait de même : et, autre preuve de l'instabilité des conseils de la cour, les communes se sont maintenues dans la grande salle des états, malgré l'express commandement du roi. Le fait est que la séance royale était contraire à ses sentiments personnels, et que ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que le conseil la lui avait fait adopter ; aussi, lorsqu'à chaque instant il devenait de plus en plus urgent de donner des ordres efficaces pour le maintien du système proposé, il fallut, de nouveau, livrer bataille sur chaque point, et le projet ne fut que mis en train sans que l'on y persistât. Voilà ce qu'on en dit, et c'est probablement la vérité. On voit aisément que mieux aurait valu, pour mille raisons, ne pas prendre cette mesure, car le gouvernement a perdu tout prestige et toute énergie, et le peuple va se montrer plus exigeant que jamais. Hier, à Versailles, la populace a insulté, et même maltraité, les membres du clergé et de la noblesse connus par leurs efforts pour maintenir la séparation des ordres. L'évêque de Beauvais a reçu à la tête une pierre qui l'a presque assommé. *[Il eût été tué que personne n'en aurait eu grand regret. Dans une réunion de la Société d'agriculture, à la campagne, où l'on avait admis des fermiers à la table avec des personnes de premier rang, cet imbécile n'avait-il pas fait des difficultés pour prendre place dans une telle compagnie ! (Note de l'auteur.)]* On a brisé toutes les fenêtres chez l'archevêque de Paris, et il a dû changer de logement ; le cardinal de Larochehoucauld a été hué et sifflé. La confusion est si grande, que la cour ne peut compter que sur les troupes ; encore dit-on maintenant d'une manière positive que, si ordre est donné aux gardes françaises de faire feu sur le peuple, ils refuseront. Cela n'étonne que ceux qui ne savent pas combien ils sont las des mauvais traitements, de la conduite et des manœuvres du duc du Châtelet, leur colonel ; tant les affaires de la cour ont été mal menées sous tous les rapports, tant elle a été malheureuse dans le choix des hommes dont dépendent le plus sa sûreté et même son existence ! Quelle leçon pour les princes qui souffrent que de vils courtisans, des femmes, des bouffons, s'emparent d'un pouvoir qui n'offre de sécurité qu'entre les mains de l'habileté et de la prudence. On affirme que ces troubles ont été machinés par les meneurs des communes, et quelques-uns payés par le duc d'Orléans. La confusion du ministère est au comble. -- Le soir, Théâtre-Français : le Comte d'Essex et la Maison de Molière. »

Arthur Young, *voyages en France*